



SIM

Syndicat des Industries de Madagascar

TERMES DE REFERENCE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

CREATION IDENTITE VISUELLE

PRODUITS VITA MALAGASY – SIM

I. Contexte et justification

Le Syndicat des Industries de Madagascar organisera la troisième édition de son salon du 24 au 27 novembre en bénéficiant du Sommet de la Francophonie à Antananarivo qui rassemblera plusieurs personnalités marquantes de l'espace francophone.

Par ce salon qui est une activité économique incontournable, pour tous les acteurs économiques, œuvrant dans la transformation et production, dont le thème général est « Industrie malagasy, moteur de développement », le SIM entend promouvoir et renforcer le tissu industriel national en évoquant les valeurs des industriels et en encourageant les prospects à adopter les produits vita malagasy.

Ce salon sera l'occasion éminente pour nous les industriels regroupés au sein du SIM de présenter auprès de nos clients, nos partenaires et de nos fournisseurs notre slogan qui va présenter nos valeurs et notre métier. Un slogan qui doit, grâce à son aspect, incarner l'esprit que souhaitent communiquer nous, les industriels malagasy.

A cet effet, et dans le but de faire de l'événement SIM 2016 un succès économique, le comité directeur, lance un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'une identité graphique avec slogan pour les produits fabriqués ou transformés par les industriels membres du Syndicat des Industries de Madagascar.

II. Mandat

2.1 Objet

Le SIM lance un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'une identité graphique avec slogan qui servira d'identité visuelle pour les produits fabriqués et transformés par les industriels membres du Syndicat des Industries de Madagascar qui va être présentée au salon de l'industrie de Madagascar du 24 au 27 novembre 2016 à Antananarivo.

2.2 Conditions de participation :

- L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux agences de communication suivant les critères suivants:

Les candidats devront prouver leurs compétences suivantes : - Réalisation de plaquettes de communication. - Compétences en graphisme. – Compétences en conception de supports de communication - Compétences en photographie de projets.

La sélection s'effectuera sur la base des critères suivants :

- Compréhension de la demande.
- Pertinence de la proposition.
- Qualifications, expériences et compétences du prestataire et de ses éventuels consultants,
- Tarif de la prestation,
- Justesse des tarifs des prestations par rapport aux prix pratiqués pour des prestations similaires à Madagascar.
- Modalités de réalisation et de présentation au SIM 2016.

Chaque candidat pourra présenter au plus trois propositions.

2.4 Cahier des charges

L'identité graphique avec slogan doit refléter l'image du produit vita malagasy dans son élan vers la modernité, la classe, la qualité et la compétitivité qui vont mener à l'innovation que le 21^e siècle requiert et ce dans le but de promouvoir et développer le secteur de production et de transformation par la mobilisation de tous les acteurs et partenaires - Le slogan doit être court mais expressif - Le slogan sera rédigé en malagasy. Facultativement, le candidat pourrait proposer une rédaction en français ou en anglais.

- le candidat devra livrer l'identité graphique avec slogan en versions monochrome et polychrome de format A4 (21cmx29,7cm).

Aucune autre mention ne doit figurer sur le projet sinon l'œuvre proposée sera rejetée

- un autre papier A4 (21cmx29,7cm) doit être joint à l'identité graphique avec slogan sur lequel le candidat décrit brièvement la signification de son œuvre. Sans cette description, l'œuvre ne sera pas considérée.

Pour la modalité de soumission :

- Dans une enveloppe, avec la mention LE SLOGAN avec les identifiants du candidat contenant :
- l'identité graphique avec slogan et le papier A4 révélant sa description.
- Préparer une autre enveloppe, avec la mention OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES contenant:
- la lettre de manifestation d'intérêt
- une note technique présentant la compréhension du projet, les modalités de réalisation et de présentation au SIM 2016, les compétences techniques, et
- les identifiants administratives et fiscales, adresse, téléphone, mail de la société et les CV des consultants ;
- l'offre financière

Enfin, glisser ensemble les deux enveloppes dans une autre enveloppe qui sera adressée à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Syndicat des Industries de Madagascar (SIM)

Immeuble PREMIUM 3ème étage

Ex Village des jeux Ankorondrano

Ankorondrano Antananarivo

Avec la mention : AMI Slogan SIM VM_2016

2.4 Date limite d'envoi des propositions - le concours est ouvert à compter du 18 juillet 2016;
- la date limite pour l'envoi des propositions est fixée le 12 août 2016 à 16 heures.

Toutes les œuvres reçues dans le cadre de cet AMI resteront les propriétés du SIM.